

Outils pour assister la procédure de sélection (pour le comité)

1^{ère} grille : conditions d'admissibilité

Toutes les conditions doivent être respectées. Dès qu'une condition ne l'est pas, la demande de subvention est automatiquement disqualifiée.

2^e grille : critères d'évaluation

Grille pondérée des critères d'évaluation qui va permettre d'attribuer un score (pointage) à chaque demande afin de pouvoir les classer et, ainsi, de déterminer celles qui sont les plus méritantes. Si une demande n'atteint pas le seuil minimal de points, elle est automatiquement disqualifiée.

Procédure de sélection (pour le comité)

1^{er} tour : pour chaque demande

- lire la demande
- remplir les 2 grilles individuellement (si la demande ne répond pas à tous les critères dans la 1^{ère} grille, la disqualifier)
- discuter
- ajuster la deuxième grille (si nécessaire après discussion)
- faire le total des points (si la demande n'atteint pas la note de passage dans la 2^e grille, la disqualifier)

2^e tour : après que toutes les demandes soient traitées

- classer toutes les demandes admissibles en ordre décroissant
- décider du montant d'argent à attribuer à chaque demande en commençant par la demande qui a le nombre de points le plus élevé à celle qui a le plus faible
- ce tour s'arrête lorsque le montant total alloué aux subventions a été déboursé ou lorsque toutes les demandes qui se sont qualifiées ont été repassées

Note : Il n'est pas nécessaire de dépenser le montant total alloué pour les subventions.